

7^e assemblée ordinaire du conseil d'administration,
mardi le 28 octobre 2025, 19 h

au Centre communautaire Claude-Allard,
3200, avenue d'Amours, salle RC-19
et en virtuel

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M. Nicolas Gagnon	Président
M. Jean-François Ross	Vice-président
M. Carol Létourneau	Secrétaire
M ^{me} Maude Cossette-Bergeron	Trésorière
M ^{me} Suzie Beaulieu	Administratrice
M. Luc Pesant	Administrateur
M. Kevin Breault	Administrateur
M ^{me} Chaymae Yousfi	Administratrice (arrivée 20h)
M. Renato Nogueira	Administrateur
M. Aboubacar Fode Camara	Administrateur (en ligne)

II Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :

M. David Weiser	Conseiller municipal, district électoral du Plateau
M ^{me} Anne Corriveau	Conseillère municipale, district électoral de Pointe-Sainte-Foy
M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en interaction citoyenne
M. Marc-André Chartrand	Conseiller en loisirs, Ville de Québec

ÉTAIENT ABSENT.E.S :

M ^{me} Kathleen Breault	Secrétaire de soutien
----------------------------------	-----------------------

Participation citoyenne : Cinq citoyens sont présents en salle, deux en ligne

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT

M. Nicolas Gagnon ouvre l'assemblée à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Nicolas Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour. Il demande aux membres s'il y a des sujets à modifier ou à ajouter.

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	19 h 00
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Présentation du projet d'aménagement d'une aire de planche à roulettes et d'une piste à rouleaux au Parc Saint-Mathieu	19 h 03
4. Adoption du procès-verbal du 23 septembre 2025	19 h 43
5. Questions et commentaires du public (1 ^{ère} période)	19 h 45
6. Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 55
7. Suivi des dossiers	20 h 15
• Résolution – Piste cyclable boulevards Hochelaga-Neilson	
8. Questions et commentaires du public (2 ^e période)	20 h 35
9. Fonctionnement	20 h 50
• Trésorerie	
• Correspondance	
• Discussion	
10. Divers	20 h 55
11. Levée de l'assemblée	21 h 00

RÉSOLUTION CQP-25-CA-34

Sur proposition de M^{me} Suzie Beaulieu, appuyée par M. Kévin Breault, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3. PRESENTATION DU PROJET D'AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE PLANCHE À ROULETTES ET D'UNE PISTE A ROULEAUX AU PARC SAINT-MATHIEU

M. Marc-André Chartrand, conseiller en loisirs à la Ville de Québec, débute, à l'aide d'un support visuel, la [présentation du projet d'aménagement d'une aire de planche à roulettes et d'une piste à rouleaux sur le site du Parc Saint-Mathieu](#).

Le secteur desservait peu les citoyens en termes de sports sur roues et des requêtes citoyennes avaient été formulées à cet effet (311, interner, forums jeunesse, etc.) La Ville souhaitait également honorer sa *Politique Québec, ville active*, avec une offre diversifiée, accessible et innovante, de même que sa *Politique de développement social*, en impliquant des citoyens dans les démarches de conception de projets municipaux (2 ateliers d'échanges ont eu lieu en juin et en septembre) et en aménageant des espaces publics agréables, sécuritaires, accessibles et polyvalents.

Ce projet est conçu pour accueillir les passionnés de vélo, de BMX, de planche à roulettes, de trottinette et de patins à roues alignées, qu'ils soient débutants, intéressés à s'initier ou expérimentés, dans un environnement sécuritaire, accessible et adapté. Le site a été sélectionné sur la base d'une analyse multicritères, selon les espaces disponibles, les usages permis, la distance avec les résidences, la présence de la clientèle-cible, les institutions scolaires environnantes et la desserte par le transport en commun. Il poursuit en présentant les nouvelles technologies utilisées dans la construction de ce type d'aire de sport et le plan. Le projet prévoit un équipement hybride en béton, intégrant une aire d'initiation à la piste à rouleau, des espaces de socialisation, une relocalisation de certaines installations (soccer, jardinage), et des mesures de sécurité comme l'éclairage stratégique, la limitation des obstacles visuels, et la gestion de la cohabitation entre usagers.

Comme dans les autres parcs, des intervenants et des comités interservices effectuent des vigies et une analyse des besoins en termes de sécurité. Sous toutes réserves, la date de réalisation du projet serait à l'automne 2026.

M^{me} Maude Cossette Bergeron demande combien de personnes en même temps le site peut-il accueillir. M. Marc-André Chartrand répond que ça peut varier, mais qu'il peut facilement y avoir une vingtaine de personnes qui utilisent les installations en même temps.

Une citoyenne est mitigée : elle est contente que des services de loisirs soient offerts, mais en même temps, elle s'interroge sur la cohabitation dans un espace où elle emmenait ses tout-petits. M. Marc-André Chartrand mentionne qu'avec l'expérience vécue dans les autres parcs, les plus vieux cohabitent bien avec les plus jeunes. Si le besoin s'en fait sentir, la Ville s'ajuste pour qu'il y ait un peu plus de surveillance.

M^{me} Anne Corriveau exprime sa surprise et son désarroi concernant le fait que le projet n'ait pas été présenté officiellement au Conseil d'arrondissement avant la campagne électorale, soulevant des questions sur la transparence et la démarche de participation publique.

M. Dave Gagnon Pelletier répond que dans le cadre de la démarche de participation publique, il y a eu des ateliers avec les potentiels usagers et des séances d'information et que les élus n'ont effectivement pas été consultés à toutes les étapes, bien que les projets d'aménagements d'équipements sportifs leur aient été présenté en plénier il y a longtemps.

M. Marc-André Chartrand invite les gens qui auraient d'autres questions ou commentaires à contacter le 311 pour leur en faire part.

4. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 23 SEPTEMBRE 2025

M. Nicolas Gagnon demande aux membres s'ils ont des modifications à apporter au procès-verbal.

RÉSOLUTION CQP-25-CA-35

Sur proposition de M. Kévin Breault, appuyée par M. Luc Pesant, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance de septembre.

Adoptée à l'unanimité

5. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC (1ÈRE PÉRIODE)

Il n'y a pas d'intervention.

6. PÉRIODE D'INFORMATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

M^{me} Anne Corriveau fait un bref retour sur ses douze ans d'activité au conseil municipal, les requêtes qui lui ont été acheminées et les rencontres avec les membres du Conseil lors des séances ou des activités citoyennes. Elle souhaite que les membres aient autant de plaisir à travailler avec les prochains élus.

M. David Weiser a beaucoup apprécié son expérience des quatre dernières années et souligne l'évolution du Conseil de quartier du Plateau. Il remercie les membres pour leur implication et leur soutien.

7. SUIVI DES DOSSIERS

7.1 Résolution sur la Sécurité de la Piste Cyclable Boulevard Hochelaga

Dans la même ligne de pensée que le Conseil de Saint-Louis, M^{me} Suzie Beaulieu a préparé pour le Conseil une résolution recommandant à la Ville de Québec de mettre en place des mesures temporaires pour sécuriser la piste cyclable du boulevard Hochelaga, en attendant le développement d'un aménagement permanent par le ministère des Transports. Le secteur a été jugé dangereux pour les cyclistes, ce qui entraîne l'utilisation des trottoirs et des conflits avec les piétons, d'où la nécessité de mesures temporaires.

RÉSOLUTION CQP-25-CA-36

Concernant des mesures de sécurité temporaires pour assurer la sécurité des piétons et cyclistes d'ici à ce que le développement de l'axe cyclable permanent Hochelaga ouest / Neilson sous le viaduc de Duplessis :

Considérant la dangerosité du secteur sous le viaduc de l'autoroute Duplessis pour les cyclistes;

Considérant que conséquemment, de nombreux cyclistes utilisent les trottoirs, créant des conflits avec les piétons et des problèmes de sécurité pour ceux-ci;

Considérant que les aménagements permanents prévus par le MTMD ont été abandonnés;

Sur une proposition de M^{me} Suzie Beaulieu appuyée par M^{me} Chaymae Yousfi, il est résolu unanimement par le conseil de quartier du Plateau de recommander à la Ville de Québec de mettre en place des mesures temporaires afin d'assurer la sécurité des cyclistes et piétons, en s'inspirant des mesures temporaires réalisées à Montréal (voir annexe)

Adoptée à l'unanimité

7. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC (2^e PÉRIODE)

Il n'y a pas d'intervention.

8. FONCTIONNEMENT

8.1 Trésorerie

M^{me} Maude Cossette-Bergeron mentionne que le solde du compte est de 1 355,10 \$.

D'ici le 31 décembre 2025, elle fera parvenir à M. Dave Gagnon Pelletier le solde prévisionnel pour prévoir le prochain budget de fonctionnement du Conseil.

RÉSOLUTION CQP-25-CA-37

Sur proposition de M^{me} Maude Cossette-Bergeron, appuyée par M. Nicolas Gagnon, il est résolu de verser 135\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

Le procès-verbal sera rédigé en différé.

Adoptée à l'unanimité

8.2 Correspondance et information

M. Dave Gagnon-Pelletier a informé les membres sur la collaboration avec d'autres Conseils de quartier pour la production et la distribution d'affichettes, incluant l'ajout d'un logo par autocollant. Le déploiement est prévu au printemps.

Les différentes activités de reconnaissance des bénévoles se tiendront entre le 30 novembre et le 14 décembre (matinée cinéma, concert musical ou, match des Remparts).

8.3 Discussion

M^{me} Maude Cossette-Bergeron informe que les 8 et 9 novembre, ce sera le Salon de Noël du Cercle des fermières de Sainte-Foy au centre communautaire Claude-Allard. Le 23 novembre, ce sera la Fête de Noël du quartier Sainte-Geneviève avec une parade dans le quartier suivie d'une collecte de dons, également au centre Claude-Allard.

M. Kévin Breault partagera ces informations sur la page Facebook du Conseil.

9. DIVERS

La prochaine rencontre du Conseil sera mardi le 25 novembre.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée. Il est 20 h 32.

Procès-verbal rédigé par M^{me} Kathleen Breault et révisé par M. Nicolas Gagnon et M. Carol Létourneau.

M. Nicolas Gagnon, président

M. Carol Létourneau, secrétaire